

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'UPMB plaide pour la reprise des activités de SOLEIL FM

L'Union des Professionnels des Médias du Bénin (UPMB) a appris, avec stupéfaction, la suspension de la radio SOLEIL FM par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) à compter du mercredi 18 décembre 2019 à partir de 00 heure au motif de l'expiration de la convention liant cet organe de presse à l'Etat.

Cette décision qui vient restreindre l'espace des libertés dans notre pays et porter gravement atteinte au droit à l'information des populations, interpelle l'UPMB dont l'un des objectifs est de « promouvoir la presse dans toutes ses composantes et dans toute sa variété ».

Aussi, à l'issue de sa réunion tenue ce mercredi 18 décembre 2019 à la Maison des médias à Cotonou et conformément à son but de « faciliter, promouvoir, soutenir et de protéger les professionnels des médias dans l'exercice de leur fonction dans un cadre sécurité et avec un encadrement adéquat », l'UPMB exprime ses vives inquiétudes au sujet de la suspension des activités de SOLEIL FM et surtout relativement à la situation des professionnels des médias exerçant dans cet organe et dont les emplois sont menacés.

Elle invite la HAAC et SOLEIL FM à un dialogue constructif en vue d'une solution rapide et durable à cette situation en vue de la reprise effective et sans délai des émissions de SOLEIL FM et surtout à la préservation des emplois des professionnels des médias exerçant dans l'organe.

Fait à Cotonou le 18 décembre 2019

La Présidente de l'UPMB,

Zakiatou O. LATOUNJJI

